

L'accessibilité des ERP

Alarme Ppms Agylus 230v

Référence: F3180008



DESCRIPTION:

Alarme PPMS AGYLUS 230V

Cette alarme permet de donner l'alerte dans les écoles lors d'un cas de risque majeur dans les établissements.

INFORMATION PRODUIT

Alarme PPMS AGYLUS 230V

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) face aux risques majeurs, les établissements doivent assurer « la mise en place préalable d'un mode interne d'alerte accident majeur [.] différent du signal d'alerte incendie ».

L'alarme PPMS émet un signal d'alerte clairement identifiable qui permet le déclenchement immédiat du PPMS et l'application par tous des consignes de rassemblement dans les lieux prévus de mise en sureté. Si vous appuyez sur un déclencheur manuel orange, le son PPMS se propage sur tous les produits sonores de la gamme AGYLUS.

- Déclenchement du son PPMS
- Diffusion du son incendie et de 4 sons PPMS
- · Son de fin d'alerte
- Ne nécessite aucun paramétrage
- Étanche (IP 55)
- · Appli Smart AGYLUS.











Caractéristiques techniques :

- Reconnaissance des alarmes présentes dans le réseau : Automatique
- Contrôle de la communication radio : Permanent
- Contrôle de la puissance du signal radio : oui
- Contrôle de l'alimentation : oui
- Déclenchement : Alarme PPMS + Flash
- Diffusion : flash, son incendie NFS 32001, 4 sons PPMS début et fin d'alarme
- Niveau sonore: 90 dB en mode normal, 95 dB en mode boost
- Visualisation de l'alarme déclenchée : Led alarme
- Flash lumineux : par 3 Leds 20 lumens
- Durée maxi d'alarme sonore et visuelle : 5 min maxi
- Technologie radio LoRa
- Fonction répéteur Intégrée
- Portée 6 km maximum en champ libre 600 m maximum dans un bâtiment
- Bande de fréquence 868 MHz
- Nombre d'alarmes en réseau Illimité
- Connectivité Android Bluetooth Low Energy
- Appli Smart AGYLUS Auto-diagnostic Déclenchement PPMS Personnalisation
- Alimentation 230 V / 50 Hz secourue par batterie Lithium
- Autonomie secteur absent > 10 jours
- Indice de protection IP 55
- Matériaux ABS
- Poids 925 g
- Dimensions L.187 x H.302 x P.59 mm

Que dit la réglementation sur le PPMS ?

Depuis 2015, le plan PPMS est obligatoire pour les établissements scolaires.

Mais, depuis 2002, le plan PPMS réglemente les mesures à mettre en place pour les ERP comme les administrations, les établissements scolaires (lycées, écoles.), les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les établissements dédiés à la protection des enfants (foyers, centres aérés, village d'enfants.).

Pour en savoir plus consulter nos pages conseils sur le plan PPMS

Vidéo Agylus, Alarme PPMS





